

Partage de l'espace public

Dans sa réponse, on peut supposer que M. Jacquemin fait référence au VéloStan Lib, dispositif coûteux qui ponctionne considérablement les crédits qui pourraient être dévolus à l'extension du réseau cyclable et donc profiter à tous.

S'agissant des places de stationnement voitures, M. Werner insiste sur la nécessité du statu quo.

La marche

Pour M. Jacquemin, la marche est assimilée à une activité de loisir, non de déplacement utile. La position de M. Werner s'oriente davantage vers la sécurité des piétons.

Réseau cyclable

Aucune des deux listes ne précise quelle politique pourrait être envisagée dans un plan d'aménagement pluri-annuel.. En ce qui concerne les tourne-à-droite, les deux listes se situent dans une politique d'attente sans référence aux résultats validés dans de nombreuses communes. Elles sont d'accord pour lutter contre les stationnements illicites sur les bandes cyclables mais aucune n'en précise les moyens. M. Jacquemin ne peut donner d'estimation faute de connaître le budget de la CUGN ; M. Werner, quant à lui, semble penser que les aménagements cyclables ne méritent pas beaucoup de crédits qu'ils ne rechignerait cependant pas à accorder à l'extension du véloStan Lib.

Transports en commun

Si M. Jacquemin défend les transports publics, M. Werner est opposé à un élément essentiel pour leur priorité : les sites propres. Il y a accord des candidats sur l'intermodalité et la formule tram-train.

Urbanisme

Par rapport à la programmation des constructions urbaines, les positions apparemment différentes, le sont surtout sur le lieu des constructions. En ce qui concerne les espaces verts, M. Jacquemin a une proposition précise dans le sens d'une innovation, mais M. Werner préfère protéger l'existant.

Prévention et traitement des déchets

Aucun ne propose une taxation différenciée selon les quantités de déchets ménagers même si M. Jacquemin apporte davantage de précisions.